

Vie scientifique

« Nouveaux mouvements sociaux économiques et développement durable : les nouvelles mobilisations à l'ère de la mondialisation »

Compte rendu de colloque (Chicoutimi, Canada, 9-13 mai 2005)

Lysiane Roch^a, Valérie Demers^b

^a Science de l'environnement, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG UQÀM, Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

^b Science de l'environnement, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG UQÀM, Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada H3C 3P8

Ce colloque était organisé par la chaire de responsabilité sociale et de développement durable dans le cadre du 73^e congrès de l'Association francophone pour le savoir. Le concept de « nouveaux mouvements sociaux économiques », développé lors du colloque, renvoie d'abord à celui de « nouveaux mouvements sociaux », sur lequel il vaut la peine de revenir. Le terme « nouveau » fait référence à une rupture qui tire ses origines des changements survenus au tournant de Mai 68. En effet, à cette période, les mouvements sociaux voient leurs bases s'élargir et leurs luttes se diversifier : on passe d'une critique de la domination entre les classes sociales à une nouvelle vigilance pour toutes les formes de domination, dont la domination de l'homme sur la femme et de l'être humain sur la nature¹.

Sur le plan théorique, l'approche des nouveaux mouvements sociaux vient combler les lacunes des théories précédentes qui s'intéressaient peu aux origines de la mobilisation, de ses valeurs et de ses objectifs. L'approche des nouveaux mouvements sociaux considère les sujets comme des acteurs libres qui, en se mobilisant, participent à la création de la société. Cette approche théorique permet donc l'introduction des notions d'identité

et de culture dans la compréhension des mouvements sociaux².

S'inscrivant dans la théorie des nouveaux mouvements sociaux, le concept de « nouveaux mouvements sociaux économiques » permet de donner du sens à l'émergence, depuis environ une décennie, de pratiques en rupture avec la conception classique des transactions économiques³. Ces nouvelles pratiques, qui s'appuient sur des instruments tels que le boycott, la certification et le placement socialement responsable, comportent une dimension sociale et politique. Il ne s'agirait donc pas d'une nouvelle génération de mouvements, comme les nouveaux mouvements sociaux l'étaient, mais plutôt d'une nouvelle modalité d'action, soit l'utilisation d'outils économiques.

Il nous semble possible de distinguer deux types de réponses des mouvements sociaux (économiques ou non) face au système socio-politico-économique. Celles du premier type procèdent d'une attitude de retrait : en dépit de l'objectif politique qui est derrière les composantes sociales et culturelles de l'action qu'ils mènent, ces mouvements sociaux se mettent en marge du système dominant⁴. Ils représentent moins une tentative de

Auteur correspondant : demers.valerie@courrier.uqam.ca

¹ Rudolf, F., 2005. Les dits « nouveaux mouvements sociaux » en Allemagne entre 1970 et 2005 : quels enseignements pour les mobilisations actuelles ? Communication au 73^e congrès de l'ACFAS, Chicoutimi (Québec), 9 mai 2005.

² Noiseux, Y., 2005. Étude des mouvements sociaux : une cartographie des approches théoriques. *Ibidem*.

³ Gendron, C., 2005. Vers la théorisation des nouveaux mouvements sociaux. *Ibid.*

⁴ Farro, A.L., 2000. *Les Mouvements sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

modifier celui-ci qu'une recherche de réponse à une situation économique précaire ou à des valeurs idéologiques précises⁵. Il en va ainsi des « monnaies sociales », par exemple, ces dispositifs créés sur une base territoriale ou communautaire et par le biais desquels les personnes peuvent échanger des biens et des services. Ces pratiques proposent une monnaie alternative à la devise nationale ; de caractère plutôt radical, elles offrent un substitut au système en place. Il en va de même pour de nouvelles pratiques solidaires, telles que l'agriculture soutenue par les communautés locales et les écovillages qui, en rupture avec le modèle dominant, privilégient la réciprocité dans le contrat et tendent vers une économie des besoins, hors du marché capitaliste⁶. La force de contestation de tels mouvements, plus sociale que politique, serait toutefois relativement inoffensive pour le système dominant, en raison de leur faible influence sur ses régulations et de leur faible portée politique. Hormis le fait de replacer la démocratie au centre des processus d'échange en acceptant ceux qui n'y ont généralement pas accès, ils n'offrent pas réellement de potentiel de régulation.

Parallèlement, d'autres mouvements sociaux font des propositions qui, tout en s'inscrivant dans le système dominant, se veulent des alternatives à celui-ci. C'est le second type de réponses. Dans ce cas, le système économique, social et politique est vertement critiqué, mais il n'est pas totalement remis en question ; il est plutôt recherché un ajustement aux objectifs poursuivis⁷. Il ne s'agit pas de changer le système lui-même, mais de changer quelque chose dans le système⁸. Les efforts faits en ce sens consistent à tenter de socialiser les problèmes en les inscrivant dans la sphère publique. Le commerce équitable, par exemple, permet au consommateur de réaliser un acte économique, tout en chargeant la transaction financière de signification politique et morale⁹. De même,

les placements socialement responsables cherchent à modifier la répartition du pouvoir de l'entreprise dans le système économique et à intégrer des valeurs de responsabilité dans les actes économiques¹⁰. On peut toutefois mettre en doute leur capacité à générer de véritables changements, comme le montre une étude dans laquelle on constate que les entreprises touchées par les fonds mutuels responsables sont quasiment les mêmes que celles qui bénéficient des autres fonds¹¹.

Ce colloque comportait, en trame de fond, une réflexion sur le système néolibéral dominant. On assiste, en effet, à une véritable convergence des nouveaux mouvements sociaux face à ce qui se profile comme une puissante concertation des acteurs économiques autour d'un modèle unique qui, de toute évidence, ne convient pas à la majorité des gens. Certains mouvements sociaux auraient comme caractéristiques une volonté de « construire, ici et maintenant, autant au niveau local, national, qu'au niveau supranational, la résistance à la globalisation néolibérale¹² ». Pour mener leur lutte, plusieurs choisissent en effet d'investir la sphère économique, donnant le coup d'envoi, comme nous l'avons vu, au concept de nouveaux mouvements sociaux économiques.

Tout bien pesé, il semble que ce soit dans la mesure où des velléités de changements politiques plus ou moins fortes se manifestent dans les différentes alternatives que les mouvements peuvent être considérés comme de nouveaux mouvements sociaux et, s'ils utilisent la sphère économique pour mener leur action, de nouveaux mouvements sociaux économiques. Toutefois, la ligne qui départage les deux concepts paraît encore mince, ce qui appelle à la poursuite de la réflexion théorique bien amorcée par ce colloque.

⁵ Belem, G., 2005. Finance socialement responsable et monnaies sociales. Communication au 73^e congrès de l'ACFAS, Chicoutimi (Québec), 9 mai 2005.

⁶ Silvestro, M., *et al.*, 2005. Pratiques économiques solidaires, insertion sociale et développement durable : une typologie des exemples émergents dans la pratique québécoise. *Ibid.*

⁷ Cf. Belem, G., *loc. cit.*

⁸ Szompka, P., 1993. Social movements as forces of change, in *The Sociology of Social Change*, Oxford, Cambridge, Blackwell.

⁹ Cf. Gendron, C., *loc. cit.*

¹⁰ Cf. Belem, G., *loc. cit.*

¹¹ Hawken, P., 2004. *Socially Responsible Investing*. Rapport, Natural Capital Institute, Sausalito (CA).

¹² Cf. Noiseux, Y., *loc. cit.*